

## 4 Et y a-t-il d'autres particularités ?

- Oui, si je commence le bad à 6 ans, je peux être dans les 10 % à être encore là après 7 ans et dans les 1 % après 10 ans de pratique.
- Oui, si je suis dans un gros club (> 180 licenciés), j'ai plus de chance de poursuivre ma pratique, quel que soit mon âge et encore plus s'il est employeur.
- Non, si je suis dans un club 3 étoiles ou club avenir, ma probabilité d'être fidèle ne semble pas plus élevée.

## 5 Et quelles questions se pose-t-on quand on connaît ces chiffres ?

- La compétition est un bon levier de fidélisation mais il n'est pas le seul. En effet, les enquêtes d'opinion relèvent que c'est un argument arrivant loin dans la hiérarchisation de la motivation des personnes. Tous ces arguments supplémentaires, appartenant à une dimension plus sociale, plus associative, permettraient-ils d'appréhender et de concrétiser une meilleure fidélisation des non-compétiteurs ?
- Les vétérans sont une vraie force pour la fédération. N'ont-ils pas un double rôle de joueur et de dirigeant ?
- Les techniciens professionnels ne transcendent pas les chiffres mais permettent dans un premier temps de les maintenir. Mais dans les clubs employeurs, on peut s'étonner que les jeunes ne soient pas plus fidélisés. Les professionnels ne doivent-ils pas renforcer la construction du chemin de badminton que chacun d'entre eux peut emprunter ?



**FFBAD**

Fédération Française  
de Badminton

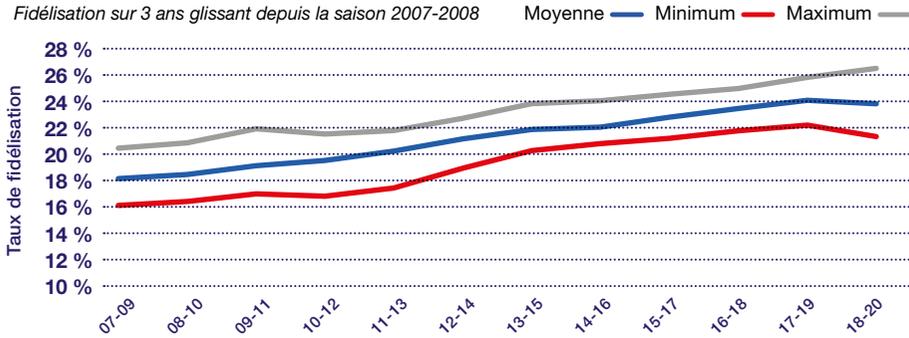
CONCEPTION GRAPHIQUE : CONNEXITÉS - TEL : 02 38 55 32 70 - WWW.CONNEXITES.FR - CREDIT PHOTOS : BADMINTONPHOTO

# OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

**LA PROFESSIONNALISATION  
A-T-ELLE UN IMPACT SUR  
LA FIDÉLISATION DES LICENCIÉS ?**



**1 Fidélisation dans le temps :** une personne fidélisée est une personne qui revient semaine après semaine et année après année. L'indicateur classique est celui du renouvellement annuel entre 50 et 60 %, intégrant tous les licenciés quelle que soit leur durée de licenciement. Mais qu'en est-il si on analyse la persistance des licenciés sur plusieurs années ? **Sommes-nous encore nombreux après 3, 5 ou 10 ans de licenciement ?**



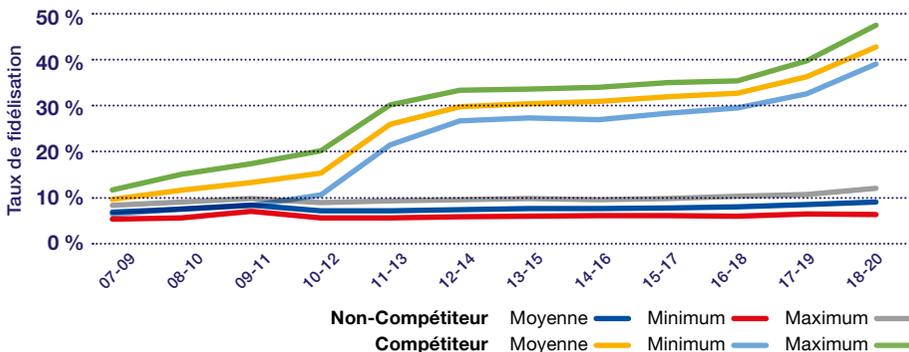
En moyenne, la fidélisation des licenciés FFBA D ayant au moins 3 ans d'ancienneté passe de 18 % à 24 % sur la période de 15 ans analysée.

Sur la même période :

- Après 5 ans : la fidélisation augmente de 7% à 10%
- Après 10 ans : la fidélisation augmente de 1,7% à 2,1 %

**2 Les compétiteurs sont largement plus fidèles que les non compétiteurs. Retrouve-t-on cette observation que le club soit employeur ou non ?**

Comparaison de la fidélisation chez les licenciés FFBA D en fonction du statut de compétiteur ou non



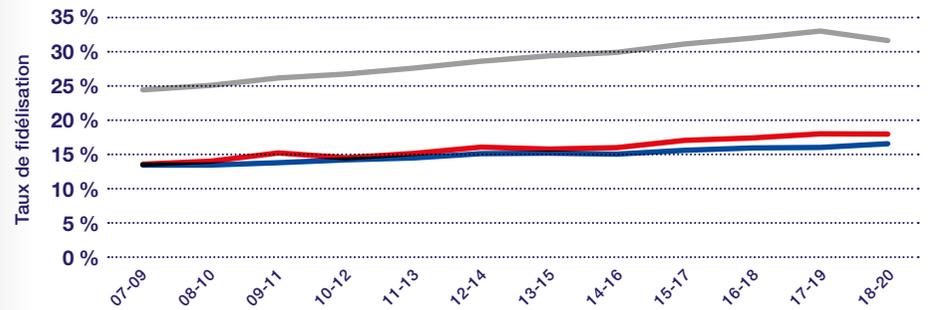
Le décrochage du taux de fidélisation est très net au début de la décennie 2010 : une multiplication par 3 puis 4 en 2020 !

Si on distingue les clubs employeurs des clubs non-employeurs le gain de fidélisation est très faible :

- Compétiteurs : 36% vs 34%
- Non Compétiteurs : 9% vs 8%

**3 L'âge est un marqueur de l'investissement et de la fidélisation au badminton, quelles que soient les autres caractéristiques considérées.**

Évolution de la fidélisation des licenciés sur 3 années glissantes en fonction de leur catégorie d'âge depuis la saison 2007-2008



Et quand on combine l'âge et le statut de compétiteur :

- Au sein des non compétiteurs, les vétérans (35 ans et +) sont de loin les plus fidèles : 14 % vs 4 à 6 % pour les séniors et les jeunes.
- Au sein des compétiteurs, les vétérans sont aussi les plus fidèles : >45 % vs 30 à 34 % pour les séniors et les jeunes qui arrivent en dernier.

En considérant, en plus, le statut employeur sur la période 2018-2020 :

- Pour les non-compétiteurs, les clubs employeurs ont une fidélisation systématiquement supérieure aux clubs non employeurs.
- Pour les compétiteurs, les clubs non-employeurs ont une fidélisation supérieure aux clubs employeurs, ce qui pourrait être un paradoxe car l'emploi devrait être un gage de meilleur accueil et considération de tous les licenciés du club.
- Pourtant, globalement, les clubs employeurs ont une fidélisation supérieure aux clubs non employeurs tout paramètre confondu. En fait, les bases de calcul sont quelque peu différentes ce qui génèrent ce paradoxe.